



LE 27 JUIN :

JOURNÉE D'INITIATIVE REVENDICATIVE DANS LES DIR

Les 27 et 28 JUIN devaient se tenir les Ateliers sur la sécurité des agents dans les Directions interdépartementales des routes (DIR) à REIMS. La CGT a, à de nombreuses reprises, interpellé le Ministère depuis la création des DIR sur les conditions de travail et d'hygiène/sécurité des personnels, mais également sur les moyens humains, matériels et financiers à mettre en place dans les DIR pour effectuer les missions de service public. C'est la raison pour laquelle la CGT a décidé de faire une journée d'initiatives revendicatives et a demandé une audience au Directeur des Infrastructures de Transport (D.I.T.).

Aujourd'hui la réponse de la DIT est d'annuler ces Ateliers et de ne pas recevoir la CGT : **QUEL SENS DU DIALOGUE SOCIAL !**

En mai 2011, lors de ces mêmes Ateliers organisée à NANTES, la CGT, lors d'une audience avec M. SAINTILLAN (D.I.T.), avait demandé :

- Création d'emplois dans les DIR,
- Création de Parcs et Ateliers,
- Harmonisation de la signalisation des chantiers sur l'ensemble des réseaux autoroutiers, routiers (RN, RD, RC), ce qui suppose un renforcement des moyens et une coopération entre les différents gestionnaires du réseau routier pour aborder concrètement les questions de la sécurité des personnels et des usagers. Le ministère se place sur une autre logique d'externalisation au privé.
- Harmonisation et clarification des interventions sur accidents entre le ministère, les forces de l'ordre et les SDIS,
- Coordination et coopération entre l'Etat et les Conseils Généraux sur le déneigement et la protection civile,
- Une réforme statutaire pour les personnels,
- Ouverture de négociations sur le régime indemnitaire,

- Réparation de la pénibilité et la dangerosité par l'attribution de la bonification de 25 %,
- Cadrage DIR.

Le Directeur de la D.I.T. s'était engagé à ouvrir des discussions sur tous ces sujets. Un an et vingt trois jours après, aucune réunion n'a eu lieu avec la D.I.T. malgré les nombreux accidents de service où l'on déplore malheureusement des morts !

Alors OUI, la C.G.T. entend par l'action faire valoir ses revendications concrètes pour améliorer les conditions de travail, d'hygiène et sécurité, mais également de rémunération, de déroulement de carrière, etc.... des agents.

C'est pourquoi elle appelle tous les agents des DIR à participer aux assemblées générales et audiences demandées le 27 JUIN 2012.

La CGT maintient son rassemblement à Reims à 10h sur le lieu où les Ateliers étaient prévus.